

Réf: Dossier N° : 23798

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « EASTAK COTE D'IVOIRE SARL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON KOWEIT NON LOIN DE LA
BOULANGERIE TOP PAIN, 05 BP 3478 ABIDJAN 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Mars 2016, et enregistrés au CEPICI le 21 Avril 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EASTAK COTE D'IVOIRE SARL » .

Objet: Achat et vente d'ananas ; Transformation d'ananas ; Import-export ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON KOWEIT NON LOIN DE LA
BOULANGERIE TOP PAIN, 05 BP 3478 ABIDJAN 05

GERANT: Monsieur QUIU YUNHAI.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-11100 du 21/04/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8733 du 21/04/2016

Pour Avis

Le CEPICI

